

## Le compte rendu de la séance du 24 septembre.

En début de séance, les conseillères Kayoux demandent l'inscription d'un point en urgence, pour le vote d'une motion de soutien au projet de centre culturel et social autogéré dans la petite maison blanche bordant le lac de Louvain-la-Neuve.

« *S'il y a urgence pour les occupants de cette maison, il n'y a aucune urgence pour le Conseil communal, qui n'est en rien concerné. Nous n'avons pas vraiment eu le temps d'en débattre en majorité, mais il nous semble néanmoins tenable d'accepter cette urgence et de parler de ce point* », annonce la bourgmestre Julie Chantry.

Le conseiller Nicolas Van der Maren ne voit pas où est l'urgence, alors que son groupe OLLN2.0 a demandé il y a plusieurs mois au Collège de régler l'inoccupation (depuis 7 ans) de cette maison.

Il est procédé au vote sur l'urgence: les 8 conseillers d'OLLN2.0 votent contre, 7 représentants de la majorité (dont les 2 échevins socialistes) s'abstiennent. La majorité des 2/3 n'est donc pas atteinte, le point n'est pas ajouté.

## La culture, c'est facultatif

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes propose d'octroyer 4500€ à la Ferme du Biéreau pour la captation, le montage et la création d'un DVD du spectacle « Ninalisa ».

Le conseiller Jacques Otlet estime qu'on peut se passer de cette dépense, la Ville étant entrée dans un Plan de convergence pour revenir à l'équilibre budgétaire. « *Quel est le retour de cet investissement, pour les citoyens de notre ville ?* »

L'échevin évoque le succès de ce spectacle créé par la Ferme du Biéreau, il a été présenté à Avignon cet été et est actuellement en tournée. « *Ce n'est pas la première fois qu'on soutient un spectacle artistique. On l'a fait pour « Pierre et le loup » et pour « Viva » (NDLR : deux autres spectacles créés par la Ferme du Biéreau). C'est un subside à l'extraordinaire. En échange, on recevra des DVD qu'on pourra offrir. On pourra aussi utiliser les images, sans avoir à payer de droits d'auteurs.* »

David da Câmara reconnaît que « *la culture, comme le sport, le tourisme, les fêtes, la petite enfance... c'est absolument facultatif. Mais si on ne s'arrête qu'à l'obligatoire (les voiries, la police...), notre ville ne serait pas attractive comme elle l'est.* » Il signale qu'il a accepté de supprimer 90.000€ de subsides à l'ordinaire – notamment la fête de la BD – pour permettre de boucler le budget 2019. « *J'estime que j'ai fait mon travail en terme de réduction des dépenses. J'ai gardé ce subside-là parce qu'il porte haut les couleurs de la Ferme.* »

3 conseillers de la minorité (OLLN2.0) votent contre et deux s'abstiennent. Les autres votent pour.

## Chantier cauchemardesque

Egalement en charge de la Mobilité, David da Câmara Gomes demande aux conseillers d'approuver le dépassement de plus de 10% du budget prévu pour l'aménagement de trottoirs, pistes cyclables et ralentisseurs à la rue des Deux Ponts et rue Montagne du Stimont.

Le conseiller Dominique Bidoul est furieux de constater que tous les postes ont été sous-estimés. « *C'est récurrent sur les chantiers de voiries, ce n'est pas normal ! Je demande qu'on soit plus rigoureux dans les études de base et qu'on estime les chantiers à leur juste valeur.* »

Les conseillères Kayoux ne comprennent pas non plus ces dépassements dans tous les postes.

L'échevin rappelle comment ce chantier s'est révélé un véritable cauchemar : un égout a été trouvé, qui n'était pas répertorié. Il a fallu le désaffecter ; mais d'abord, connecter à un autre égout les maisons qui étaient raccordées à cet égout non répertorié. L'échevin remarque que très souvent présent sur le chantier, Dominique Bidoul recommandait alors d'aller plus vite, quel qu'en soit le coût. Le conseiller dément : « *Je vous avais informé dès le départ que ce chantier était sous-estimé. Je vous ai alerté sur le fait qu'il y avait des malfaçons. Les rampes sont à nouveau en train de s'affaisser ! Je m'étonnais de ne voir que deux ouvriers sur le chantier : rien n'avancait...* »

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer rappelle que seuls les dossiers dont les montants dépassent l'estimation de plus de 10% arrivent sur la table du Conseil. Beaucoup d'autres ne posent aucun problème. « *On pourrait systématiquement surestimer les montants, pour éviter le passage au Conseil, mais ça n'inciterait pas à une bonne gestion.* »

David da Câmara évoque un retard dans l'intervention des impétrants, l'entrepreneur a donc mis deux ouvriers sur le chantier, comme la loi le prévoit. Il a « mis les gaz » pour finir et du coup, le plateau n'est pas bien terminé. Il faudra le démonter et le refaire dans les 5 ans. « *L'entrepreneur n'aura pas sa réception définitive et la provisoire compte plein de remarques.* »

Seules les conseillères Kayoux votent contre.

### **Certaines taxes augmentent**

L'échevin des Finances Philippe Delvaux soumet une douzaine de règlements-taxes, remis à jour : sur les agences bancaires, l'occupation d'un emplacement sur les marchés, les véhicules isolés abandonnés... La minorité vote contre la plupart d'entre eux.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque qu'il est facile de s'opposer aux taxes quand on est dans l'opposition. « *Mais à partir du moment où votre Plan de convergence n'a prévu aucune analyse de la structure des dépenses de la Ville, on ne peut pas accepter une augmentation de ces taxes comme ça.* »

Le conseiller Jacques Otlet constate que c'est mesquin de coller une augmentation de la taxe aux propriétaires de terrains de golf alors que ceux-ci ont accepté de ne plus utiliser de produits phyto et ont vu leurs frais en matériel et main d'œuvre augmenter considérablement.

La conseillère Géraldine Pignon signale que pour Kayoux, la délivrance de documents administratifs devrait tendre vers un prix minimum. L'échevine de l'Etat Civil Annie Galban-Leclef répond qu'il faut tenir compte du coût de fabrication. Les taxes sont dans la moyenne des autres communes. « *Quand c'est un peu plus élevé, c'est quand cela nécessite plus de travail administratif aux agents communaux* », dit-elle.

Egalement échevin de l'Environnement, Philippe Delvaux demande d'approuver le programme d'actions 2020-2022 du Contrat de Rivière.

La conseillère Raphaële Buxant souhaite obtenir une estimation du budget pour chaque action, et un état des lieux des travaux déjà entrepris/des coûts déjà engendrés.

### **Squat de la maison blanche**

Le groupe Kayoux profite du quart d'heure de questions/réponses en fin de séance pour remettre le sujet du squat de la petite maison blanche sur le tapis : « *La Ville est-elle prête à soutenir un centre culturel autogéré dans ce lieu ?* », demande Raphaële Buxant.

L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes répond que c'est le « dans ce lieu » qui pose problème. D'autres groupes sont en attente d'un soutien, comme les Ateliers de la Baraque. « *Est-ce normal qu'un groupe passe devant les autres parce qu'il y a une visibilité à son action ?* »

La bourgmestre Julie Chantry ajoute que l'UCLouvain a commandité une visite des pompiers. Si les pompiers estiment que le lieu ne peut pas être occupé pour raison de sécurité, elle n'aura pas d'autre choix que de faire expulser les personnes qui l'occupent sans autorisation.

« *Ces personnes font le forcing pour occuper un lieu qui ne leur appartient pas, sans titre ni droit, et où il y a des problèmes de sécurité* », s'indigne l'échevine Annie Galban-Leclef, qui rappelle que deux enfants sont morts dans une roulotte jouxtant le squat de la RN4, en 2005.

Le conseiller Nicolas Van der Maren demande d'arrêter le débat : le Conseil a refusé l'urgence en début de séance, ce n'est pas pour commencer à débattre durant le quart d'heure de questions/réponses, qui ne permet pas à l'opposition d'intervenir.